

23 FEB. 2010

Paris, le 17 février 2010

Alimentons les Régions
A l'attention de
Monsieur Jean-Pierre ANGLADE
16, avenue Carnot
30100 ALÈS

Cher Monsieur,

Je viens de prendre connaissance de votre courriel en faveur de l'agriculture biologique et de la sauvegarde environnementale.

Nous sommes tout à fait favorables au maintien ou à la résurgence d'une agriculture biologique périurbaine, ainsi qu'à toute forme de ruralité.

Nous sommes également favorables à la création de circuits commerciaux courts, qui limiteraient les surprofits de la grande distribution.

Bien évidemment, ceci n'exclut nullement à nos yeux l'aide à l'agriculture traditionnelle, laquelle est aujourd'hui menacée par le mitage dû à l'extension urbaine.

En ce qui concerne l'introduction, lors de certains repas, du bio dans les cantines scolaires, nous avons constaté la satisfaction générale des parents d'élèves. Ces succès nous interpellent cependant sur deux points :

1 - Pensez-vous que le prix de vente des produits bio aux établissements scolaires ne risque pas de renchérir le prix de revient des repas servis ? Votre initiative peut-elle en clair s'effectuer dans les lycées à tarification constante ?

2 - Estimez-vous que les producteurs français spécialisés dans le bio seraient à même de répondre à une demande fortement croissante ? En effet, l'introduction du bio dans les cantines risque d'accroître brusquement la demande ; alors que les superficies cultivées sont encore modestes.

Le Groupe FN du Conseil Régional craint par conséquent que les établissements achètent des produits importés, et ce du fait de la modestie de l'offre.

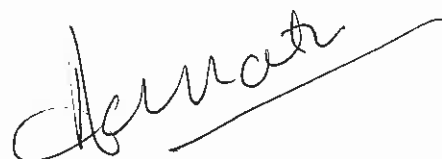
.../...

.../...

Or, nous pensons que certains exportateurs étrangers n'accordent la certification bio qu'avec une très grande désinvolture : nous avons mis en évidence l'existence de plusieurs productions asiatiques qui sont, certes cultivées suivant les méthodes traditionnelles, mais qui sont alimentées par des nappes phréatiques continuellement polluées par des métaux lourds, et ce faute de stations d'épuration.

Il est évident que la labellisation de produits hydratés par des nappes phréatiques poubelles fait douter de certains labels biologiques décernés par des pays étrangers assez clairement identifiés.

Dans l'attente de votre réponse, je vous prie d'agréer, Cher Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Arnaud', written in a cursive style with a long horizontal stroke extending to the right.

Marie-Christine ARNAUTU